

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

Année scolaire : 2015/2016

Numéro de séance : 01

Date de transmission de la convocation aux membres : 14 SEPTEMBRE 2015

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

2^{ème} convocation (oui/non) : /
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : SOUS François

Secrétaire de séance : Monsieur CHEVALERIAS

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 14 (1 non votant : M. LAIDET ou son représentant)

Ordre du jour

I – Vie pédagogique et éducative :

- Rapport du chef d'établissement sur le déroulement de l'année scolaire 2014/2015.
- Contrat d'objectifs tripartite (Collège, IA16 et Conseil départemental de la Charente).
- Présentation de la réforme du collège.

II – Fonctionnement général :

- Conventions.
- Décisions Budgétaires Modificatives.
- Divers.

III – Vie budgétaire et financière : /

IV – Questions diverses :

- Déguisement pour le cross du collège.
- Achat de tatamis pour la salle du Dojo.

Annexe : /

PRESENCE au CONSEIL

Séance du LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[[□]]	A[[□]]	E[[□]]	Nom - Prénom	P[[□]]	A[[□]]	E[[□]]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SOUS François	X						
	Proviseur ou principal adjoint	/							
	Gestionnaire	ROYER Pascal	X						
	C.P.E.	BILLON Alexandra	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	/							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	BONNEAU François BEUGENDRE Marie Henriette			X X				
	Groupement de communes	LAIDET Alain (à titre consultatif)			X	M. COUVIDAT ERIC	X		
	Commune siège	TRAINAUD Michel	X						
PERSONNALITE QUALIFIEE		MASSE Sébastien BOYMENU Cécile			X X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BACLE Thierry	X						
		ANDRY Axel	X						
		LAURENCON Isabelle	X						
		PINET Dominique	X						
		DESSERTENNE Emilie	X						
		BOULOT Sophie	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	GILLES-BARTHE Véronique			X				
		FAVREAU Laurence			X				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	RENAUDEAU Katia	X						
		TRIGEAU Fabienne			X				
		CHEVALERIAS Laurent	X						
		DURIVAUD Jean-Philippe			X				
		COUILLAUD Véronique			X				
		MANCIA Julie			X				
	Elèves	BAUDOT Léa	X						
		GRIOCHE Noémie			X				

[[□]] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

1 - VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE :

La séance débute à 18h00 par l'approbation du procès verbal du précédent CA. Celui-ci est adopté à l'unanimité à raison de 13 voix. **Refus de vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13**

→ **Le principal présente le rapport du déroulement des diverses actions menées lors de la précédente année scolaire :**

Un point est donc fait sur l'ensemble des sorties (voyage au ski,...) mais aussi sur toutes les manifestations à l'exemple du Concours National de la Résistance et de la Déportation ou encore le spectacle de fin d'année.

Le point concernant les sorties scolaires et pédagogiques est alors abordé. Les professeurs utilisent du temps au delà des heures de cours pour que les élèves aient une plus grande réussite, mais aussi que ces derniers puissent accéder à la meilleure orientation possible. Pour cela, le Conseil d'administration remercie l'ensemble du corps enseignant pour son dévouement, car sans celui-ci les sorties scolaires n'auraient pu être réalisées.

Les différentes étapes de la communication avec les familles sont présentées. Elle débute par les réunions de rentrée et se poursuit tout le long de l'année par des rencontres entre les parents et professeurs lors de soirées ou sur rendez-vous.

Le rapport de la vie scolaire souligne la contribution de la CPE et de l'équipe d'ASSEDU au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement, à l'encadrement et à la sécurité des élèves et à la participation au suivi des élèves. La mise en place d'un Conseil de Vie Collégienne (CVC) est envisagée courant 2015-2016.

Ce conseil d'administration est aussi l'occasion de faire un rappel des règles de vie scolaire car l'an passé les punitions, exclusions de cours et retenues ont été nombreuses. Le chef d'établissement rappelle à cette occasion qu'il est seul à décider des sanctions.

Le centre de documentation et d'information c'est environ 1800 prêts de livres en 2014-2015. Il est rappelé à cette occasion que le CDI est doté d'une bonne base documentaire ce qui permet l'épanouissement des élèves et facilite sans doute leur réussite.

Le professeur documentaliste forme les élèves à la maîtrise de l'information et avec les enseignants propose des actions d'ouverture sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel : actions culturelles, éducation aux médias, éducation à l'orientation, liaison CM2 – 6^{ème}. Il est à noter le travail mené par la documentaliste dans le cadre de la préparation de la cérémonie de remise des prix du CNRD pour constituer les prix de près de 400 lauréats.

Cette année, l'établissement comptabilisera un effectif de 416 élèves répartis dans 16 divisions. Une augmentation de 26 élèves en comparaison à l'an passé. On constate l'augmentation en 6^{ème} d'élèves issus de familles dont les catégories socioprofessionnelles sont défavorisées.

Une unité locale d'inclusion scolaire et une nouvelle classe de cinquième ont été ouvertes à la rentrée. Un parcours de santé de citoyenneté va être proposé pour toutes les classes de l'établissement.

→ **Autre point à l'ordre du jour le contrat d'objectifs bipartite**, qui est co-signé par le Collège et l'Inspection académique de la Charente.

Le principal rappelle que le collège fait parti du réseau ECLORE Charles Coulomb qui regroupe des établissements situés en milieu urbain et rural. Le projet éducatif du territoire rouillacais, centré sur la réussite scolaire et sociale des enfants, regroupe 20 communes qui sont en zone de revitalisation rurale, soit 8 écoles primaires, 10 écoles élémentaires et le collège.

Le contrat se décline autour de trois objectifs :

- 1- Améliorer la réussite de tous les élèves en les rendant davantage acteur de leur scolarité
- 2- Lutter contre la difficulté scolaire et l'absentéisme présentiel afin d'éviter les sorties prématurées du collège
- 3- Assurer la continuité des apprentissages et des parcours de l'école au collège et du collège au lycée (réseau ECLORE).

Ce contrat est adopté par un vote à l'unanimité. Refus de vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13

→ **Le chef d'établissement procède à la présentation de la réforme du collège** qui s'appliquera à la rentrée 2016 et dont les principaux objectifs sont de renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux dans toutes les disciplines et de développer de nouvelles compétences indispensables au futur parcours de formation des collégiens.

Les membres du conseil sont informés du contenu de la réforme : les cycles deviennent triennaux, la redéfinition socle, la mise en place des enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) au sein du cycle 4 et des enseignements de complément (latin et grec).

Des nouveaux programmes seront associés à cette réforme.

Une discussion s'engage entre les membres autour des modalités d'application de cette réforme.

Départ de Mmes Poitou et Baudot (11 présents).

2 – FONCTIONNEMENT GENERAL :

→ **La convention relative à un stage d'application en milieu professionnel** dans le cadre du dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage pour les élèves se destinant à l'apprentissage et n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans est votée à l'unanimité.

Refus de vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 11

→ **La convention relative à la mise à disposition des locaux de la maison des associations**, salle du dojo, salle de danse et gymnase est votée à l'unanimité.

Refus de vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 11

→ **La convention de mise à disposition de gobelets** pour le cross du collège du 14 octobre 2015 par la communauté de communes du Rouillacais est adoptée à l'unanimité.

Refus de vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 11

3 – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE :

/

4 – Questions diverses :

* Les élèves demandent au Conseil d'Administration l'autorisation de se déguiser lors de la journée du cross. La demande est rejetée par le principal.

* L'achat de tatamis pour le dojo est alors abordé. La Mairie de Rouillac, par un courrier adressé le 17 septembre 2015, a demandé une collaboration financière pour l'achat de nouveaux tatamis pour le dojo et dont le coût s'élève entre 4800€ et 5400€. En l'absence de collaboration financière du collège, il serait privé d'accès au dojo. Copie de ce courrier a été adressé par la Mairie au Conseil départemental de la Charente. Le principal poursuit en précisant qu'il avait contacté Madame Gomez-Mathieu chef du service administration des collèges du C.D. 16, afin de mettre en relation la Mairie et le Conseil départemental. En effet le C.D. 16 participe financièrement aux dépenses d'entretien des installations sportives mises à disposition du collège, à savoir le gymnase COSEC, le dojo et la salle de danse.

Monsieur le Maire précise que les tatamis actuels, achetés par le club de judo, sont maintenant usés et que leur remplacement s'avère nécessaire. Il poursuit en soulignant que le collège est le plus important utilisateur du dojo à raison de 26h30 par semaine. Il souhaite donc une participation du collège au prorata du nombre d'heures d'occupation.

Monsieur Andry, professeur d'E.P.S., relativise ce temps d'occupation du dojo, en comparant l'utilisation annuelle du collège, du club de judo et du club de karaté. En effet le collège ne s'y rendra par exemple en 2015-2016, qu'une partie du 1^{er} trimestre et durant le 2^d trimestre.

Les membres du conseil restent dans l'attente d'une réponse du Conseil Départemental de la Charente.

Clôture de séance à 20h10.

Le secrétaire de séance,

L. CHEVALERIAS

Le Président du Conseil d'Administration,

F. SOUS